

Transport maritime

que je me rends à l'étranger, comme mon père était un marin et comme moi-même je suis né dans un village côtier, je prends plaisir à visiter les ports et à regarder les pavillons et les bateaux; mais quel que soit l'activité du port, je ne vois jamais un seul pavillon canadien. Que ce soit à la Havane ou au Pirée, ou ailleurs, on ne voit jamais flotter le pavillon de la marine marchande canadienne, alors qu'il y a une génération à peine, nous étions la quatrième marine marchande du monde.

Je pensais que les observations faites par mon collègue au sujet des chemins de fer étaient parfaitement exacts. Les Canadiens n'étaient pas vraiment opposés à l'idée de voyager en chemin de fer, mais il faut dire qu'il est devenu très difficile et incommode d'utiliser ce moyen de transport. Les horaires n'étaient pas pratiques, l'équipement et l'infrastructure comme les voies ferrées, les wagons et le reste sont devenus inconfortables. Donc, comme les gens les ont abandonnés, préférant plus de confort, les statistiques donnaient l'impression qu'ils n'aimaient pas voyager par train. Je vous prédis qu'avant ma mort, et je ne suis pas aussi jeune que les deux autres députés qui ont pris la parole, mais je ne suis pas aussi vieux que j'en ai l'air, Dieu merci, je verrai le jour où...

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Prenez de la sagesse.

M. Macquarrie: Merci, chancelier... nous construisons de nouveaux chemins de fer. Ce jour-là, où nous ferons face à la réalité de la situation énergétique et de l'encombrement des routes, ce sera peut-être le début d'une nouvelle ère pour les chemins de fer quand nous aurons enfin la sagesse de comprendre que le transport n'est pas seulement un service public mais, comme l'a si bien dit l'honorable représentant, un facteur d'unité sociale et le moteur de l'expansion économique nationale.

Je crains que la suggestion du député ne soit perdue dans cette atmosphère enfiévrée où tout le monde veut s'attirer les faveurs de l'électorat—pourquoi, je n'en sais rien, les électeurs canadiens n'ayant pas de raison d'être satisfaits du gouvernement actuel. Quoi qu'il en soit, nous vivons les derniers jours de la session—son agonie plutôt—, et je crains que la suggestion du député ne reste vaine. Pourtant, il aurait été bon qu'un comité étudie la question capitale des transports au Canada. Le Dominion du Canada n'aurait pas existé sans le CP, ni le CP sans sir John A. Macdonald. L'homme et l'entreprise ont été aussi essentiels l'un que l'autre. Mon collègue de York-Sunbury a donc tout à fait raison sur le plan historique, comme sur le plan économique d'ailleurs, en présentant sa recommandation aujourd'hui. Je lui donne mon appui sans réserves et je recommande instamment que l'on vote en faveur de sa résolution. Je recommande à mes collègues de la Chambre d'approuver sa recommandation.

● (1622)

[Français]

M. Albert Béchard (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine): Monsieur le président, il me fait énormément plaisir, on l'imagine bien, de prendre part cet après-midi au débat soulevé par la motion présentée par l'honorable député de York-Sunbury (M. Howie). Deux raisons majeures m'incitent à le faire; d'abord, j'ai toujours suggéré et demandé aux ministres qui se sont succédé à la direction du ministère de l'Expansion économique régionale depuis son existence et avant son existence et au gouvernement lui-même d'inclure le transport dans toute

politique de développement régional. La deuxième raison a trait à la situation du secteur du transport dans la région que je représente et dans ma circonscription en particulier. Il s'agit d'un mode spécial de transport aérien tant dans la partie continentale que dans la partie insulaire de la circonscription de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine.

Ai-je besoin, monsieur le président, de rappeler aux honorables députés de la Chambre qui sont très nombreux cet après-midi, comme le signalait tout à l'heure mon préopinant, que c'est toujours d'ailleurs très agréable pour moi, le vendredi après-midi, de prendre part à ces débats parce qu'il y a foule à la Chambre? Mais du moins, cette année, nous avons quelqu'un qui nous regarde, c'est-à-dire la télévision et le peuple canadien. Ai-je besoin, dis-je, de vous rappeler ainsi qu'aux députés, une fois de plus, ce que j'ai signalé à maintes reprises à la Chambre au sujet des améliorations indispensables qui devraient être apportées à l'aéroport des Îles-de-la-Madeleine et sur la nécessité de doter la circonscription de Bonaventure d'installations aéroportuaires qui assureraient à la population de cette région un service de transport aérien régulier? Je m'excuse auprès de ceux de mes collègues et de la présidence qui ont déjà à plusieurs reprises entendu l'actuel député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine (M. Béchard) débiter ses requêtes, ses demandes, ses griefs, ses doléances devant l'inaction déconcertante, je regrette de le dire, des autorités responsables du ministère des Transports qui auraient pu réagir et agir avec certainement plus de célérité.

Vous aurez compris, monsieur le président, que je ne pouvais résister à l'occasion que me procure le débat pour répéter ces doléances. L'expérience de 16 années à la Chambre m'a appris que rien ne nous était présenté sur un plateau d'argent ici. «Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage» a dit un jour le grand Boileau dans sa sagesse, évidemment. Si les rumeurs d'élections qui circulent ici et là ces temps-ci, toujours des rumeurs, deviennent réalité, c'est probablement la dernière fois que j'ai l'occasion d'intervenir sur ce sujet à titre de député de cette honorable Chambre où, monsieur le président, j'ai vécu une expérience emballante, enrichissante, égale à nulle autre. Aussi, je veux féliciter ici l'honorable député de York-Sunbury de son initiative, de son excellente initiative en présentant et en discutant cette motion cet après-midi. Ma région revêtant à peu près les mêmes caractéristiques que celle décrite dans la motion de l'honorable député, je ne puis que faire miens ses propos sur cette importante question du transport dans nos régions.

Comment, monsieur le président, un gouvernement peut-il songer à faire du développement régional, comment peut-on songer à organiser l'économie d'une région, à corriger les inégalités économiques qui existent entre les régions et dans plusieurs régions du pays, et spécialement dans l'extrême Est du Canada dont la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, sans d'abord procéder à l'aménagement d'un réseau de transport adéquat. C'est élémentaire, il me semble. Des efforts considérables, j'en conviens, ont été faits par le ministère de l'Expansion économique régionale avec l'aide des divers ministères et en coopération avec la province de Québec, par le truchement du plan d'aménagement de l'Est du Québec qui comprend le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, mais le domaine du transport aérien en particulier n'a pas été gâté. Comment peut-on, par exemple, laisser traîner des